

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/17-11-2022/Q4

Date de convocation : 10 Novembre 2022

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIoux-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DESREUMAUX Sophie (à partir de la Question 2), Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :

Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard

Membres absents excusés :

Mme CHATELAIN Nathalie

Mme DISDIER Mélanie

M. BAJODEK Alban

Mme DESREUMAUX Sophie (à la question 1)

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : PHOTO PASSION – CAUDRY – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur Dominique CHMIELEWSKI, Conseiller Municipal, expose :

Monsieur Gilles Rouzé, Président de l'association Photo Passion a adressé à Monsieur le Maire une demande de subvention exceptionnelle motivée par des frais supplémentaires à couvrir par l'association du fait de sa montée

- en Coupe de France Image projetée Nature
- en Coupe de France Photo papier Nature
- en National 1 Image projetée couleur.

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le 18/11/2022 5:10

ID : 059-215901398-20221117-DEL171122_Q4-DE

Le budget prévisionnel présenté fait apparaître une dépense totale de 3 040 € et une sollicitation de 1 260 € auprès de la ville.

Au cours de sa réunion du 6 Septembre 2022, la commission « Culture et Relations avec les Associations Culturelles - Valorisation du Patrimoine Historique et des Productions industrielles locales - Musée - Comité de jumelage - Relations avec les associations internationales - Tourisme » s'est prononcée favorablement sur cette demande.

La commission des finances, réunie le 8 novembre 2022 a également émis un avis favorable.

En conséquence, Monsieur CHMIELEWSKI propose au Conseil Municipal :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 260 € à l'association Photo-Passion.

En cas d'accord, les crédits sont inscrits au BP de l'exercice 2022 – Article 6574.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "F. Bricout", written over a horizontal line.

Frédéric BRICOUT



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Caudry

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL171122_Q4
Date de la décision :	2022-11-17 00:00:00+01
Objet :	Photo Passion - Caudry - Demande de subvention exceptionnelle
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20221117-DEL171122_Q4-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215901398-20221117-DEL171122_Q4-DE-1-1_0.xml	text/xml	887
Nom original :		
DEL171122_Q4.pdf	application/pdf	637105
Nom métier :		
99_DE-059-215901398-20221117-DEL171122_Q4-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	637105

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 novembre 2022 à 11h18min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 novembre 2022 à 11h18min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 novembre 2022 à 11h18min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 novembre 2022 à 11h18min24s	Reçu par le MI le 2022-11-18